

Comptes rendus annuels des contrôleurs principaux du stage

Synthèse

2017



Synthèse 2017 des comptes rendus annuels des contrôleurs principaux du stage

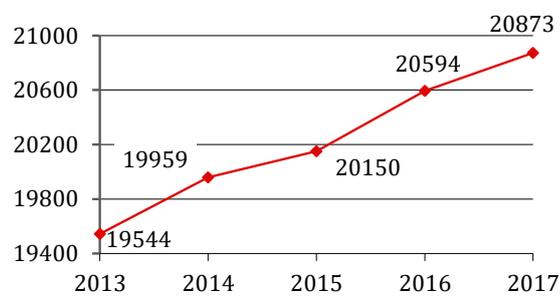
Ce document a été réalisé d'après les comptes rendus annuels des contrôleurs principaux du stage communiqués par les 23 Conseils régionaux de l'Ordre. Les statistiques ont été établies à mi-septembre 2017.

Les effectifs

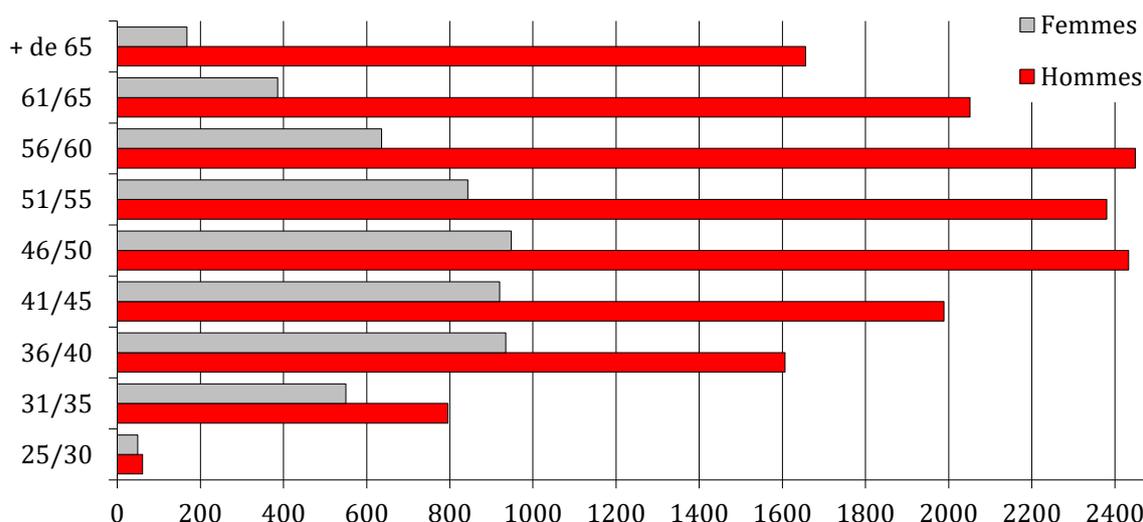
1. Membres de l'Ordre

CRO hors IDF		Paris IDF		Total	
2017	2016	2017	2016	2017	2016
14784	14593	6089	6001	20873	20594

Chiffres 2016 d'après les synthèses établies les années précédentes



Répartition des experts-comptables par tranches d'âge (Source Conseil supérieur de l'Ordre, octobre 2017)



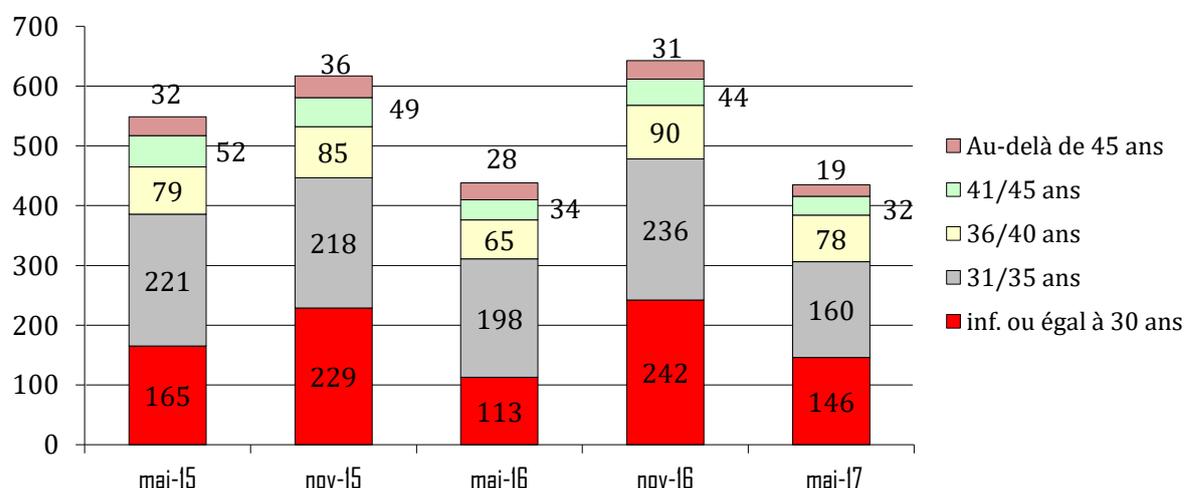
26,06 % des membres de l'Ordre sont des femmes (26,18 % en 2016).

35,22 % du total des membres de l'Ordre ont plus de 55 ans.

2. Diplômés d'expertise comptable

Age moyen des diplômés au cours des 5 dernières sessions d'examen

	Inf. ou égal à 30 ans	31/35 ans	36/40 ans	41/45 ans	Au-delà	Total diplômés
Mai 2015	30,05%	40,25%	14,39%	9,48%	5,83%	549
Novembre 2015	37,18%	35,23%	13,80%	7,95%	5,84%	616
Mai 2016	25,80%	45,21%	14,84%	7,76%	6,39%	438
Novembre 2016	37,64%	36,70%	14%	6,84%	4,82%	643
Mai 2017	33,56%	36,78%	17,93%	7,36%	4,37%	435



Parmi les diplômés des 2 dernières sessions (novembre 2016 et mai 2017), le plus âgé sur les deux sessions est né en octobre 1957 et les deux plus jeunes (24 ans) en septembre 1992 pour la session de novembre 2016, en décembre 1992 pour la session de mai 2017.

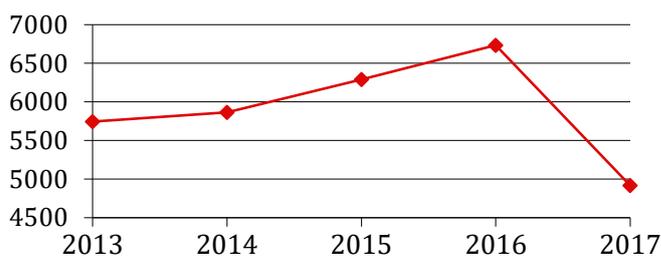
La 8^e cérémonie de remise du DEC, et du CAFACAC, s'est tenue le 24 novembre 2017 au Palais des Congrès, porte Maillot, Paris 17e. Cette cérémonie concernait les diplômés des sessions de novembre 2016 et de mai 2017. Sur 1 078 diplômés conviés, 682 étaient présents (soit 63%) avec leurs propres invités. Les gestionnaires du DEC au Service inter académique des examens et concours (SIEC), collaborent chaque année à la réussite de cet événement.

(Photo panoramique de la cérémonie du 24/11/2017, porte Maillot)



3. Mémorialistes

2017		2016		2015		2014		2013	
CRO hors IDF	Paris IDF								
2999	1918	4148	2586	3977	2313	3698	2168	3646	2137
4917		6734		6290		5866		5783	



Le nombre de mémorialistes a chuté. Ne sont désormais inclus dans la base de données, que les mémorialistes titulaires d'une attestation de fin de stage de moins de 6 ans. Les autres ont automatiquement un statut "classé".

Au 15 septembre 2017 :

- 318 demandes de prorogation de l'attestation de fin de stage avaient été accordées ;
- 29 avaient été refusées (notes non reportables : 26 ; cas de force majeure non retenu : 3) ;
- 47 mémorialistes dont l'attestation de fin de stage n'a pas pu être prorogée ont demandé leur réinscription pour une année de stage. Cette année s'effectue en cabinet ou dans une autre entité, en France ou dans un autre Etat de l'UE. Ils sont soumis aux mêmes obligations que les autres stagiaires. Le programme de formation en présentiel et e-learning est équivalent à celui de la 3^e année de stage (se reporter au catalogue des formations du stage 2017-2018).

Les mémorialistes ont accès aux modules e-learning du CFPC, sous réserve que le Conseil régional concerné actionne ce droit. Le CFPC facture 35€/mémorialiste aux IRF pour cet accès, à charge pour l'IRF de facturer aux mémorialistes. Quelques régions prennent ce coût en charge. Peuvent être inclus dans ce service, l'envoi de SIC, de la documentation régionale ou et/l'invitation aux manifestations professionnelles (cf. annexe 2).

L'accès illimité des mémorialistes à la base en ligne des mémoires est désormais possible (depuis le 15 septembre 2017) pour un montant de 20€HT/an. Les adhésions se font auprès de Bibliothèque (bibliobaseonline.com) avec un comptexpert.

Des conventions ont été signées en région dans le cadre de la régionalisation des centres d'accueil de la Bibliothèque (http://www.bibliotheque.com/acces_en_region).

La plupart des Conseils régionaux proposent une préparation aux épreuves du DEC : formations du CFPC ou initiative régionale en partenariat avec un établissement d'enseignement.

4. Experts-comptables stagiaires

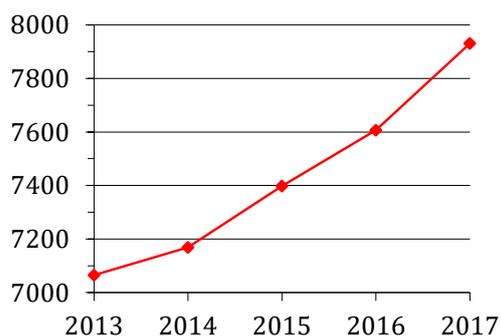
4.1 – Effectif total et variation au cours des cinq dernières années

	2017	2016	2015	2014	2013
Stagiaires réglementaires	6602	6231	5983	5836	5781
Stagiaires en suspension	1329	1376	1415	1333	1284
Effectif total	7931	7607	7398	7169	7065

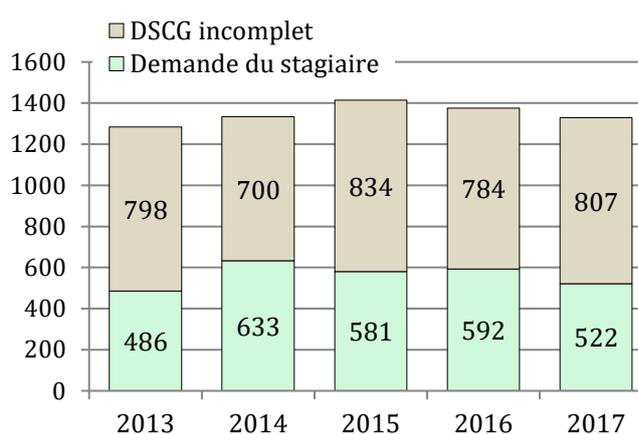
Les suspensions de stage sont de deux types :

	2017	2016	2015	2014	2013
Suspension à la demande du stagiaire (D.2012-432, art. 74)	522	592	581	633	486
Suspension pour DSCG incomplet (D.2012-432, art. 68)	807	784	834	700	798
Total	1329	1376	1415	1333	1284

Effectif total des EC stagiaires



Suspensions

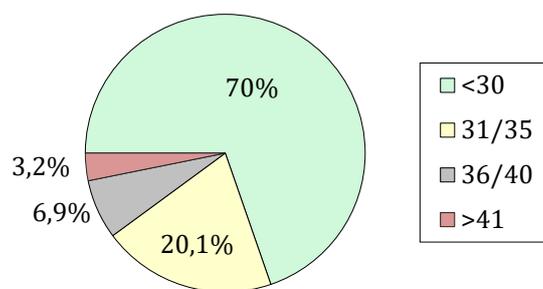
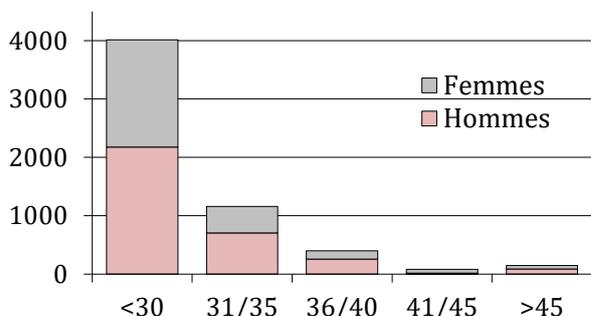


Le nombre total d'experts-comptables stagiaires dont le stage est suspendu est en légère diminution (- 3,41%). Toutefois, 807 d'entre eux, soit 60,72% (56,9% en 2016) ont eu leur stage suspendu pour DSCG incomplet à l'issue de leur 2e année de stage. Les demandes de suspension de stage pour convenance personnelle ont, elles aussi, diminué (- 11,82%).

Le guide «DSCG, comment et où se préparer ? » peut être téléchargé sur www.futurexpert.com. Ce guide regroupe des conseils, des analyses de sujets des UE 1 et 4 du DSCG, ainsi que des adresses d'établissements proposant une préparation à ces UE (voir point 5.2).

Répartition des experts-comptables stagiaires en activité par tranches d'âge
(Source CSOEC 6 oct. 2017)

	<30	31/35	36/40	41/45	>45
Femmes	1841	453	140	67	61
Hommes	2176	708	260	17	88
Total	4017	1161	400	184	149



4.2 - Encadrement des stagiaires

» Contrôleurs principaux et contrôleurs adjoints

Le nombre de contrôleurs de stage est en hausse (CRO hors IDF + 39, Paris IDF + 18). Leurs groupes sont composés de 2 stagiaires (CRO Bourgogne) à 32 stagiaires en activité (Paris IDF). Plus de la moitié des CRO créent des groupes de moins de 10 stagiaires.

CROEC hors IDF	Paris IDF	2017	2016
560	96	656	599

Le comité national du stage réunit au moins une fois par an (fin janvier généralement) tous les contrôleurs du stage pour une journée d'actualité sur le stage.

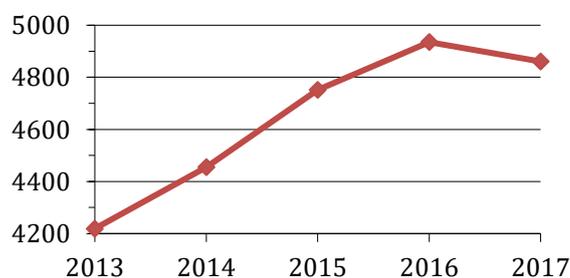
» Maîtres de stage

	CROEC hors IDF	Paris IDF	Total	%2017	%2016
Experts-comptables :					
- commissaires aux comptes habilités	2153	1149	3302	67,93	64,86
- non-inscrits comme commissaires aux comptes ou non habilités	854	298	1152	23,70	27,03
Autres ⁽¹⁾	64	343	407	8,37	8,11
Total	3071	1790	4861	100	100

(1) Professionnels étrangers, cadres d'entreprises, salariés d'AGC articles 83 ter ou quater

(2)

Evolution du nombre total de maîtres de stage au cours des 5 dernières années



2017	2016	2015	2014	2013
4861	4935	4752	4455	4219

Le nombre de maîtres de stage est en légère diminution (- 1,5%). Un maître de stage peut accueillir 5 stagiaires sauf dérogation des Conseils régionaux, Ordre ou Compagnie, concernés. Pour la CNCC, le commissaire aux comptes faisant fonction de 2^e maître de stage n'entre pas dans ce quota.

5. Récapitulatif des effectifs par régions

	EC	EC stagiaires (1)	ECS Rappel 2016	Mémorialistes	Contrôleurs	Maîtres de stage			
						total	CAC habilités	EC non CAC ou non habilités	Autres (2)
ALSACE	682	301	248	214	15	200	64,00%	30,00%	6,00%
AQUITAINE	1 044	282	247	199	18	233	92,70%	6,87%	0,43%
AUVERGNE	310	61	68	87	10	50	46,00%	50,00%	4,00%
BOURGOGNE FC	633	139	129	132	71	110	59,09%	40,91%	0,00%
BRETAGNE	799	198	212	220	12	139	57,55%	42,45%	0,00%
CHAMPAGNE	277	68	74	55	12	41	51,22%	43,90%	4,88%
CORSE	144	40	40	14	4	33	69,70%	30,30%	0,00%
GUADELOUPE	154	23	21	10	4	33	75,76%	24,24%	0,00%
LILLE NORD PAS DE CALAIS	816	253	229	162	19	225	74,67%	23,11%	2,22%
LIMOGES	309	68	69	26	3	45	100,00%	0,00%	0,00%
LORRAINE	428	183	162	83	9	136	55,88%	32,35%	11,76 %
MARSEILLE PACA	2 058	518	530	411	26	470	66,81%	33,19%	0,00%
MARTINIQUE	106	24	27	14	3	16	62,50%	31,25%	6,25%
MONTPELLIER	982	233	217	108	68	204	65,69%	33,33%	0,98%
NORMANDIE	666	179	193	97	13	139	60,43%	37,41%	2,16%
ORLEANS	350	85	73	48	12	55	65,45%	32,73%	1,82%
PARIS IDF	6089	3869	3681	1918	96	1790	79,41%	20,59%	19,16 %
PAYS DE LOIRE	899	291	250	252	45	210	80,00%	19,05%	0,95%
PICARDIE	393	89	91	52	10	64	56,25%	40,63%	3,13%
POITOU	535	81	85	101	21	70	65,71%	31,43%	2,86%
REUNION	224	72	83	30	9	55	54,55%	29,09%	16,36 %
RHONE ALPES	2 124	627	655	470	156	430	73,02%	26,05%	0,93%
TOULOUSE MIDI PYRENEES	851	247	223	214	20	113	49,00%	1,77%	0,00%
TOTAL	20873	7931	7607	4917	656	4861	67,93%	23,70%	8,37%

(1) Y compris stagiaires en suspension, hors stagiaires en attente de l'attestation de fin de stage

(2) Professionnels étrangers, salariés d'entreprises, article 83 ter ou quater

Le stage réglementaire

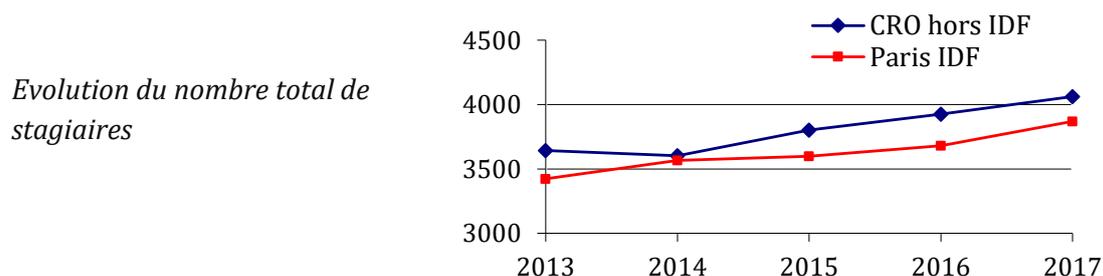
1. Répartition des stagiaires entre les régions hors IDF et Paris IDF

2017		2016		2015		2014		2013	
CRO hors IDF	Paris IDF	CRO hors IDF	Paris IDF	CRO hors IDF	Paris IDF	CRO hors IDF	Paris IDF	CRO hors IDF	Paris IDF
4062 ⁽¹⁾	3869 ⁽²⁾	3926	3681	3801	3597	3602	3567	3642	3423
51,22%	48,78%	51,61%	48,39%	51,37	48,63	50,24%	49,76%	51,55%	48,45 %
7931		7607		7398		7169		7065	

(1) Dont 542 stagiaires en suspension de stage

(2) Dont 787 stagiaires en suspension de stage

La population inscrite auprès du Conseil régional de Paris-Ile-de France représente presque la moitié des stagiaires inscrits.

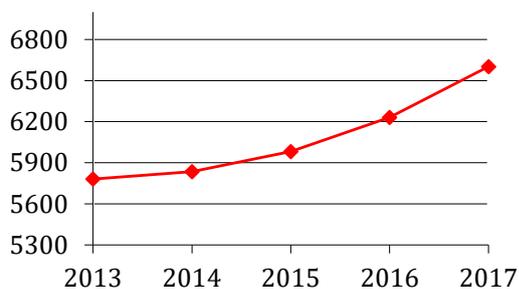


2. Modalités du stage

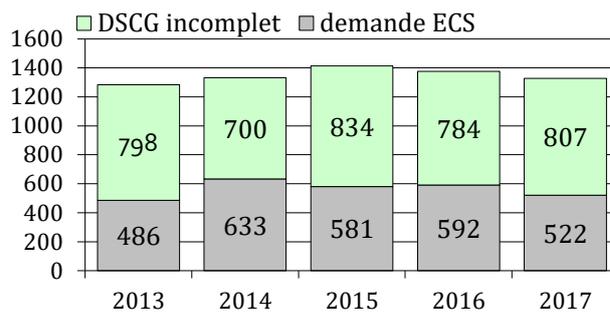
Catégories	2017			2016	2015	2014	2013
	CRO hors IDF	Paris IDF	Total				
Temps complet	3514	3080	6594	6224	5974	5817	5769
Temps partiel	6	2	8	7	9	19	12
Sous total	3520	3082	6602	6231	5983	5836	5781
Suspension							
• DSCG incomplet	264	543	807	784	834	700	798
• Demande du stagiaire	278	244	522	592	581	633	486
Total ECS	4062	3869	7931	7607	7398	7169	7065

Le nombre d'experts-comptables stagiaires suspendus pour DSCG incomplet augmente en région Paris-Ile-de-France (+5,6%) et diminue pour les suspensions à la demande du stagiaire (- 15%). En région, elles sont stables pour DSCG incomplet et diminuent de 8,8 % pour convenance personnelle.

Evolution du nombre de stagiaires en activité
(temps complet + temps partiel)



Evolution du nombre du nombre de stagiaires en suspension de stage



Stagiaires :	CRO hors IDF	Paris IDF	2017	2016
• bénéficiant de la diminution d'une année de stage	101	99	200	183
• ayant accompli le stage CAC (stage validé)	3	1	4	9

La durée du stage peut être diminuée d'une année pour les candidats titulaires du DESCF ou du DSCG et justifiant d'une expérience professionnelle d'au moins trois ans dans les domaines juridique, comptable, économique ou de gestion. Il s'agit d'une expérience cumulée dans ces trois domaines. La demande s'effectue auprès du Conseil régional lors de l'inscription.

» Délivrance de l'attestation de fin de stage

L'article 75 du décret 2012-432 du 30 mars 2012 prévoit que "Les candidats disposent d'un délai de 6 ans après la date de délivrance de l'attestation de fin de stage pour obtenir le diplôme d'expertise comptable". Le stage est considéré comme terminé à l'issue des 36 mois **et** lorsque l'expert-comptable stagiaire est à jour de toutes ses obligations (CNS du 6 décembre 2016).

3. Lieu de stage

	CRO hors IDF	Paris IDF	Total	%2017	%2016
Cabinets	3352	2567	5919	89,65	89,36
Ass. de gestion et de comptabilité (AGC)					
• auprès d'un expert-comptable (83 bis)	93	1	94	1,42	1,31
• auprès d'un salarié autorisé à exercer la profession (83 ter et quater)	15	1	16	0,24	0,37
Autres entités qu'un cabinet	31	54	85	1,29	1,28
Administrations	1 ⁽¹⁾		1	0,02	0,01
Union européenne	27	40	67	1,01	0,95
Etranger hors UE	1 ⁽²⁾	382	383	5,80	6,19
Outre-mer	0	37	37 ⁽³⁾	0,56	0,53
Total	3520	3082	6602	100	100

(1) Ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

(2) ECS inscrit auprès du CRO de Rhône-Alpes et exerçant en Suisse.

(3) Polynésie : 20, Nouvelle Calédonie : 17

- **Union européenne**

	2017		2016	
	CRO hors IDF	Paris IDF Effectifs au 19/10/2017	CRO hors IDF	Paris IDF Effectifs au 16/10/2016
Allemagne	3(Alsace)	5		2
Belgique		2		3
Espagne		2		1
Luxembourg	18 (Lorraine) 4 (Alsace)	22	25 (Lorraine) 2 (Alsace)	19
Pays Bas	1 (Lille NPC)		1 (Lille NPC)	1
Royaume Uni	1 (Lille NPC)	4		5
Total	62		59	

La totalité du stage peut être accomplie dans un Etat membre de l'UE auprès d'un professionnel exerçant de manière permanente une profession comparable à celle d'expert-comptable en France dont la liste est jointe au règlement de stage et chargé de la production et de l'authentification des comptes annuels. La liste des titres professionnels généralement retenus est jointe en annexe au règlement de stage. Le Conseil régional de l'Ordre concerné par l'inscription du stagiaire en France agréé le maître de stage. Le CRO s'assure que le stage s'effectue auprès de personnes offrant une garantie suffisante quant à la formation du stagiaire. Le maître de stage pressenti complète et signe la fiche d'engagement en qualité de maître de stage (CNS du 4 mai 2017).

Pour que le DEC leur permette de demander leur inscription sur les listes des commissaires aux comptes, le maître de stage doit être également habilité par la CRCC la plus directement concernée par la région de rattachement du futur stagiaire.

Ces stagiaires sont soumis aux mêmes obligations de formation que ceux résidant en France. Ils doivent être intégrés dans les groupes et convoqués de façon habituelle par le Conseil régional auprès duquel ils sont inscrits.

- **Etranger**

	2017		2016	
	CRO hors IDF	Paris IDF Effectifs au 19/10/2017	CRO hors IDF	Paris IDF Effectifs au 11/10/2016
Afrique francophone		366	/	370
Autres pays	1 ⁽¹⁾	2 ⁽²⁾	3 ⁽¹⁾	10
Total	369		383	

⁽¹⁾ ECS inscrits auprès de CRO de Rhône-Alpes exerçant en Suisse

⁽²⁾ ECS exerçant au Cambodge et au Canada

Les effectifs des stagiaires exerçant dans un pays d'Afrique francophone sont stables. Ils représentent 5,6 % des stagiaires en activité. Ils résident principalement au Maroc (141), en Côte d'Ivoire (54), au Bénin (40), au Cameroun (32) et en Tunisie (24).

Deux contrôleurs de stage de la région Paris-Ile-de-France assurent le suivi et la formation de ces stagiaires. Cette organisation devrait se compléter courant 2018-2019 pour permettre aux stagiaires concernés de bénéficier d'une alternance pour leurs formations et le suivi de leur stage.

La plupart de ces stagiaires travaillent dans des cabinets internationaux et justifient d'un nombre important d'heures et de travaux portant sur des missions de commissariat aux comptes. La CNCC serait favorable à la prise en compte de ces travaux pour la demande d'inscription sur les listes des CAC sous réserve que le 2^e maître de stage commissaire aux comptes soit inscrit en France et assure le suivi des rapports de stage. Toutefois, cet aspect soumis à la Chancellerie dans le cadre du stage de commissaire aux comptes n'est pas encore acquis.

4. Répartition des stagiaires par année de stage

	CRO hors IDF	Paris IDF	Total	2016
• 1 ^{re} année	1016	855	1871	1820
• 2 ^e année	1028	859	1887	1948
• 3 ^e année	1109	771	1880	1732
S/Total	3153	2485	5638	5500
• Délai supplémentaire (6 mois, délai renouvelable 1 fois, art. 29 du RS)	297	586	883	721
• Prolongation de stage pour insuffisance de travaux professionnels (art. 19a du RS)	34	/	34	10
• Réinscription pour une année de stage (AFS caduque)	36	11	47	NA
Total	3520	3082	6602⁽¹⁾	6231

⁽¹⁾ Hors stagiaires en suspension

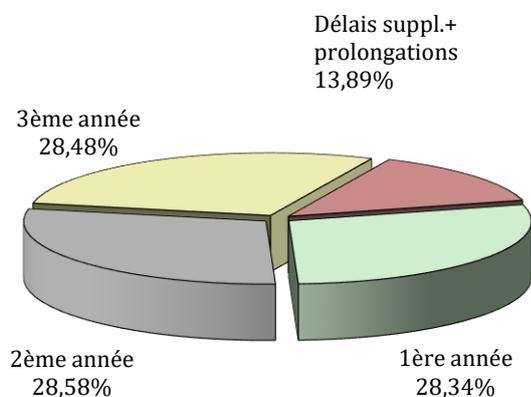
On note une légère augmentation des inscriptions en 1^{ère} année de stage (+ 2,8%).

Le délai supplémentaire de 6 mois s'applique lorsqu'il manque un rapport semestriel. Ce délai peut être renouvelé une fois lorsqu'il s'agit du projet de sujet et de notice du mémoire. Le nombre de stagiaires bénéficiant de ce délai supplémentaire est en nette augmentation (+ 22,5%).

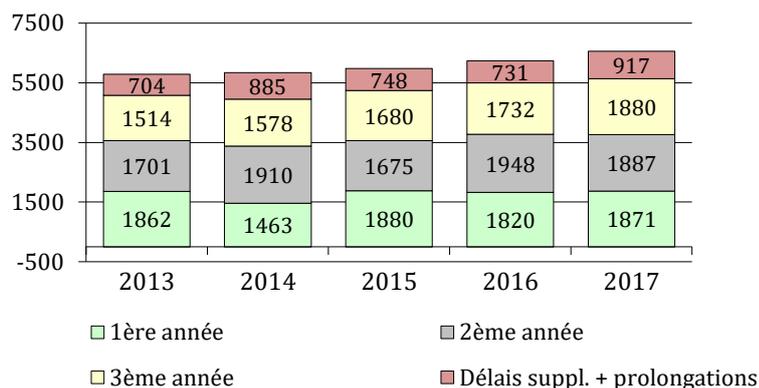
La durée du stage est réduite de deux années pour les personnes ayant effectué la totalité du stage mais dont l'attestation de fin de stage est devenue caduque (D. 2012-432 du 30 mars 2012, art. 67).

Cette année de stage se déroule en cabinet ou dans une autre entité, en France ou UE. Les experts-comptables stagiaires suivent un programme de formation de 42 heures d'e-learning plus 6 jours en présentiel (se reporter au catalogue des formations du stage 2017-2018).

La nouvelle attestation de fin de stage est valable 6 ans sans possibilité de prorogation. Elle est à joindre à l'attestation d'origine pour s'inscrire aux épreuves du DEC.



Répartition des experts-comptables stagiaires au cours des 5 dernières années



5. Niveau des stagiaires en 1e et 2e années de stage

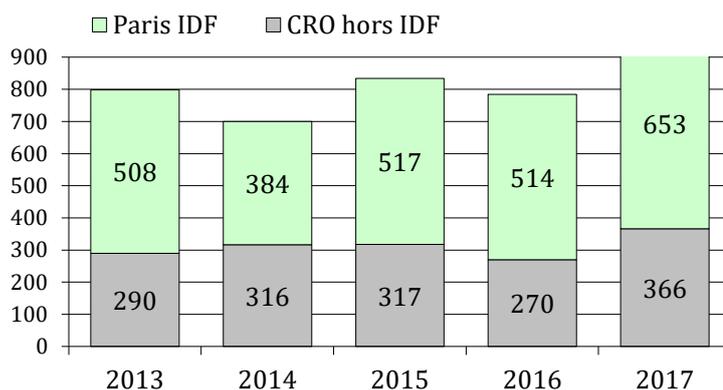
5.1 - Stagiaires réglementaires

Niveau	CRO hors IDF	Paris IDF	Total	2017 %	2016 %
1 ^{re} année de stage					
• DSCG complet	782	470	1252	76,97	65,38
• DSCG incomplet	234	385	619	23,03	34,62
Total ECS 1^{re} année	1016	855	1871	100	100
2 ^e année de stage					
• DSCG complet	838	600	1438	81,52	74,38
• DSCG incomplet	190	259	449	18,48	25,62
Total ECS 2^e année	1028	859	1887	100	100

Le nombre de stagiaire inscrits en 1^{re} année de stage avec un DSCG incomplet est en baisse. 630 stagiaires ont été inscrits en 2016 avec un DSCG incomplet. Ils sont encore 449 en 2^e année de stage, soit un taux de 28,7 % de réussite à l'examen à l'issue de la 1^{re} année de stage.

5.2 - Suspensions et invalidations

	CRO hors/ IDF	Paris IDF	Total	2016
Suspension (DSCG incomplet à l'issue de 2 années)	264	543	807	784
Invalidations (DSCG non obtenu après 3 ans de suspension)				
• Prononcées	91	66	157	120
• En cours	11	44	55	29



Le nombre d'invalidations prononcées et en cours est en hausse inquiétante + 42% %. Ils représentent 24,82 % des stagiaires inscrits en 2012 en première année avec un DSCG incomplet (854).

La non obtention du DSCG à l'issue des 3 années de suspension entraîne automatiquement une invalidation des deux premières années de stage et une décision de radiation. C'est une sanction souvent mal perçue et frustrante pour les stagiaires. C'est pourquoi il est recommandé aux CRO de les suivre particulièrement, de les encourager à préparer les UE qui leur manquent et à s'inscrire aux examens. La procédure de radiation suit celle des membres de l'Ordre. Le CRO doit adresser au stagiaire, avec copie au maître de stage, une notification de la décision par lettre recommandée AR et indiquer les voies de recours. Le stagiaire doit être convoqué pour un entretien (au moins un mois avant la date fixée) dans le cadre de la procédure de radiation (CNS du 7 septembre 2017).

Huit conseils régionaux proposent des préparations aux UE 1 et 4, séminaires de révision intensive ou méthodologie des épreuves, éventuellement en partenariat avec l'université ou des lycées (cf. annexe 1). Les supports préparatoires aux UE 1 et 4 de l'Asforef ont été acquis par le CFPC il y a quelques années et mis à la disposition des Conseils régionaux. Les modalités de diffusion sont définies par chaque CRO.

Le guide pratique « DSCG, comment et où se préparer » présente le DSCG, regroupe des témoignages, conseils, analyses des sujets des UE 1 et 4 et contient une liste indicative des centres de préparation au DSCG. Ce guide est disponible en téléchargement sur le site www.futurexpert.com, onglets ressources, puis documentation.



Chaque mois, un « Fil rouge DSCG » est proposé dans la newsletter ANECs. Il aborde les stratégies à adopter pour passer les unités de valeur manquantes et les conseils pratiques pour la réussite des épreuves du DSCG notamment pour les UE 1 et 4.

6. Travaux professionnels du stage (stagiaires de 1^e, 2^e et 3^e années)

	CRO hors IDF	Paris IDF	Total	2017 %	2016 %
Stagiaires effectuant leur stage auprès :					
• d'un maître de stage CAC habilité	2065	} 2018	4083	72,42	69,78
• d'un deuxième maître de stage CAC habilité	798		798	14,15	13,47
• d'un maître de stage en attente d'habilitation	32	79	111	1,97	2,85
ECS n'effectuant pas de travaux de CAC (maître de stage non CAC ou non habilité)	193	/	193	3,42	3,27
Stagiaires effectuant leur stage auprès :					
• d'un professionnel étranger	26	351	377	6,69	8,71
• d'un cadre d'entreprise ou dans une entité autre qu'un cabinet	20	36	56	0,99	1,47
• d'un salarié d'AGC 83 ter ou quater	19	1	20	0,36	0,44
Total	3153	2485	5638	100	100

Le CRO Paris IDF ne distingue pas les maîtres de stage habilités et les 2^e maîtres de stage habilités.

86,57 % des stagiaires 1^{re}, 2^e et 3^e années de stage ont un maître de stage ou un 2^e maître de stage commissaire aux comptes habilité. Dans le règlement de stage de la CNCC, les stagiaires qui ont un "deuxième maître de stage" n'entrent pas dans le quota des 5 stagiaires maximum/maître de stage.

Les titulaires du diplôme d'expertise comptable qui n'ont pas accompli les 2/3 de leur stage auprès d'un maître de stage commissaire aux comptes habilité sont autorisés à accomplir deux années de stage supplémentaires pour se conformer aux conditions prévues par l'article R. 822-4 du code du commerce. Aucun examen supplémentaire n'est demandé (Décret n° 2013-192 du 5 mars 2013 relatif à la formation des commissaires aux comptes).

7. Origine des experts-comptables stagiaires

La possibilité de réponses multiples pour chaque stagiaire et le manque d'informations communiquées (16 Conseils régionaux ont répondu à cette question) permet seulement d'indiquer une tendance quant à la filière d'origine des experts-comptables stagiaires.

Type de formation initiale avant le DESCF ou le DSCG	%2017	%2016
DCG/DPECF/DECF – BTS/DUT – DEUG/DEUST - LICENCES	42,70	38,33
Masters CCA	26,75	31,68
Autres masters	2,92	3,94
DSGC INTEC	9,32	9,11
MSTCF	0,74	0,67
Maîtrises option économie ou gestion	0	0
Autres maîtrises	2,04	2,51
Ecoles de commerce et de gestion	9,64	10,64
Doctorats – DESS – DEA – CAPET – Agrégations	1,21	0,92
IEP - écoles d'administration	0	0,05
Ecoles d'ingénieurs	0,28	0,61
Diplômes étrangers	4,40	0,36

Près de la moitié des stagiaires sont issus de la filière de référence (DCG). A noter : près de 10% des stagiaires sont titulaires du DSGC de l'INTEC. Ce diplôme procure la dispense de 5 UE du DSCG (Etat) hors UE 1 et 4.

La formation pendant le stage

Une session de formation aux supports d'animation "Expertise et Conseil", "Audit/CAC" et "Techniques de révision" destinées aux contrôleurs de stage/animateurs s'est tenue au Conseil supérieur en juin 2017. Elle a réuni 96 participants toutes formations confondues. Une journée était consacrée à la formation des nouveaux contrôleurs de stage (organisation du stage, suivi et contrôle, rôle du contrôleur, bonnes pratiques).

Les formations aux techniques d'animation "Maîtrisez les techniques d'animation" (niveau 1), "Optimisez vos performances en animation" (niveau 2) et "Devenir un vrai pro de l'animation" (niveau 3) sont également recommandées. Pour des raisons pédagogiques, le nombre de participants à ces séminaires est limité à 8. Ces formations peuvent être décentralisées en région. Toutes ces journées de formation donnent lieu à des attestations de formation.

Un projet de « label animateur » est en discussion.

1. Formations à thème obligatoire

»» Formations expertise comptable, conseil, DEC

Les modules e-learning sont généralement appréciés. L'accès au e-learning et la validation des tests finaux posent parfois des difficultés. Des problèmes de synchronisation sur la plate-forme ont introduit une certaine lourdeur administrative.

Les journées présentiels sont animées par les contrôleurs, des membres de l'Ordre et/ou par des spécialistes des thèmes traités (mémoire, communication). Les guides d'animation sont appréciés mais sont jugés quelquefois de qualité inégale. Il est indispensable que l'animateur les complète par son apport personnel. L'expérience permet d'adapter le contenu au public.

Un réajustement conséquent de ces formations est prévu pour la campagne 2018-2019.

»» Journées audit/CAC

Les connaissances s'acquièrent par le biais du e-learning complété par du présentiel consacré au développement d'un cas pratique. Ces formations sont efficaces pour les stagiaires qui travaillent dans des cabinets d'audit mais peu adaptées aux stagiaires majoritairement orientés expertise comptable. D'où la décision du Comité national du stage, en accord avec la CNCC, de revoir le découpage de ce programme pour diminuer le volume des modules e-learning au profit des journées en présentiel. Cette adaptation (mai 2018 – mai 2019) devrait faciliter l'accès à cette culture pour les stagiaires exerçant essentiellement dans un environnement d'expertise comptable.

L'animation des formations sur le thème de l'audit peut être validée au titre de la formation homologuée des commissaires aux comptes (*CNS du 12 juillet 2017*).

2. Journées à thèmes libres

Les journées à thèmes libres visent à compléter la culture professionnelle des stagiaires en leur donnant l'occasion d'approcher les différents types de missions des professionnels. Le comité national du stage a rappelé (*réunion du 12 juillet 2017*) que :

- quelle que soit sa durée, un séminaire ne peut être validé que pour une journée maximum ;

- les formations de même niveau portant sur le même thème ne peuvent être validées qu'une seule fois au cours du stage.

Une de ces quatre journées porte obligatoirement sur la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme.

Le système de ces journées à thèmes libres à vocation à disparaître au profit de thèmes imposés (voir les évolutions pour la campagne 2018-2019).

3. Cabinets agréés pour la formation des experts-comptables stagiaires

Vingt cabinets bénéficient d'un agrément du Conseil supérieur pour la formation des experts-comptables stagiaires au titre des journées à thèmes libres et des journées portant sur l'audit et le commissariat aux comptes. Les plans de formations des cabinets sont validés par le comité national du stage après avis de la CNCC pour la partie audit/commissariat aux comptes.

Les formations homologuées par le comité scientifique placé auprès de la CNCC peuvent être prises en compte au titre des parcours alternatifs. Le cumul de plusieurs formations courtes doit être équivalent à 6/7 heures de formation. Cette disposition est applicable aux formations e-learning également (*CNS du 10 mai 2016 et du 12 juillet 2017*).

Le Conseil régional de Paris-Ile-de-France estime à environ 1/3 le nombre de stagiaires concernés par la délégation aux cabinets. Ils sont 7,4 % en région (6 Conseils régionaux hors Paris IDF n'ont pas répondu à cette question). Le fichier des formations agréées par le comité national du stage pour la formation des experts-comptables stagiaires est mis à jour et envoyé aux Conseils régionaux régulièrement.

Suivi des obligations des stagiaires

Le comité régional du stage se réunit entre 2 et 5 fois par an selon les régions.

Le suivi des obligations des stagiaires (formations, remises des rapports et fiches annuelles) convocations et relances sont dans la grande majorité assuré par les permanents quelquefois avec le contrôleur principal et/ou le contrôleur adjoint.

Quelques Conseils régionaux ont complété leurs statistiques par des observations :

ALSACE	<p>Un nouveau dispositif de relance a été mis en place (les courriers sont signés par le contrôleur de stage et le vice-président Formation du CROEC)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Relance n°1 : rappel des obligations manquantes - Relance n°2 : convocation du stagiaire devant le contrôleur principal du stage - Relance n°3 : convocation du stagiaire et de son maître de stage devant le vice-président Formation du CROEC <p>Le CRS convoque les stagiaires en retard dans leurs obligations. Les critères de sélection des stagiaires convoqués sont déterminés en collaboration avec le contrôleur principal du stage, le secrétaire général du CROEC, la permanente du CROEC en charge du suivi des stagiaires et le vice-président Formation du CROEC.</p>
AQUITAINE	<p>L'invalidation de 2 mois de stage est prononcée pour chaque document/obligation manquante. Les relances ont un effet quasi immédiat et peu de stagiaires sont sanctionnés (une seule invalidation pour la session de juin 2017). Les réunions du CRS sont calées entre la commission du tableau et la session du CRO. Avec convocation éventuelle des stagiaires à problème.</p>
AUVERGNE	<p>Le suivi est assuré par la permanente du CRO. Le suivi des ECS est ainsi homogène.</p>
BOURGOGNE FC	<p>Le comité régional du stage est chargé de donner un avis sur la délivrance des attestations de fin de stage mais également sur les demandes de prolongation. C'est aussi l'occasion de faire un point sur les dossiers des stagiaires 2ème et 3ème années (respect des délais, suivi des formations, réalisation des e-learning).</p>
BRETAGNE	<p>Les relances sont effectuées couramment par le service du stage. Chaque contrôleur relance les stagiaires lors de sa rencontre annuelle. Bilan 2016</p> <ul style="list-style-type: none"> - 7 stagiaires ont été convoqués (dont 1 excusé) soit pour non-respect des obligations soit pour « remotiver le stagiaire » (pour mémoire 4 dossiers en 2015, 8 dossiers en 2014) - 33 dossiers ont fait l'objet de demande de délais supplémentaires ou de prolongation de stage (pour mémoire 8 en 2015 et 12 dossiers en 2014)
GUADELOUPE	<p>La permanente gère les relances, fait un contrôle en amont puis chaque contrôleur valide les dossiers des stagiaires de son groupe.</p>
LORRAINE	<p>Le comité régional de stage se réunit avant chaque séance de conseil</p>
MARSEILLE PACA	<p>Le rythme des réunions semestrielles semble convenir aux stagiaires pour l'inscription à l'examen final. Le nombre de stagiaires posant difficulté pour la délivrance de l'attestation de fin de stage est en nette diminution</p>
ORLEANS	<p>Toujours des difficultés pour les ECS à remplir leurs obligations dans les temps impartis notamment les rapports de stage.</p>
PARIS IDF	<p>Un accompagnement personnalisé des cas délicats se poursuit et est devenu un point fort de la gestion du stage, il est assuré par le Contrôleur principal et la responsable du pôle stage, ce qui débloque le plus grand nombre des situations devenues délicates, au grand bénéfice des stagiaires.</p>
POITOU-CHARENTES VENDEE	<p>Bon suivi ... Manque de rigueur des stagiaires</p>
TOULOUSE	<p>Deux CRS en janvier et février correspondant aux sessions d'inscription au DEC. Le temps consacré par la permanente de l'Ordre à la relance pour le suivi des obligations des ECS est toujours aussi important malgré les rappels annuels lors des réunions plénières avec le contrôleur principal du stage. De plus, le contrôle des réalisations des modules E-Learning avant chaque session de formation en présentiel alourdit la tâche.</p>

Coût du stage

L'avenant n° 22 à la convention collective des cabinets d'experts-comptables et de commissaires aux comptes prévoit que le coût des sessions de formation réglementaires est à la charge de l'employeur dans le cadre de ses obligations annuelles de financement de formation continue.

	Cotisation administr.	Formations Expertise comptable et Conseil Montant HT par cycle		Formations audit/CAC Montant HT par cycle		Techniques de révision Montant HT/jour	Journées libres Montant HT/jour
		Présentiel	EL	Présentiel	EL		
ALSACE	162	255		355		255	255
AQUITAINE	73	<p>CYCLE 1 – 1^{ère} année de stage : 2 200.00 € H.T. soit 2 640.00 € T.T.C. ½ journée ACCUEIL en complément du cursus soit 4 heures de présentiel = 100 € H.T. 6 journées de comportement soit 42 heures de présentiel+ 42 heures d'e-learning = 1800 € H.T. 1 journée technique soit 7 heures de présentiel = 300 € H.T. CYCLE 2 – 2^{ème} année de stage : 2 100.00 € H.T. soit 2 520.00 € T.T.C. 5 journées de comportement soit 35 heures de présentiel + 35 heures d'e-learning = 1 500 € H.T. 2 journées techniques soit 14 heures de présentiel = 600 € H.T. CYCLE 3 – 3^{ème} année de stage : 2 100.00 € H.T. soit 2 520.00 € T.T.C. 6 journées de comportement soit 42 heures de présentiel + 42 heures d'e-learning = 1 800 € H.T. 1 journée technique soit 7 heures de présentiel = 300 € H.T.</p>					
AUVERGNE	56,50	212,50		212,50		212,50	212,50 + déjeuner 20 euros
BOURGOGNE FRANCHE-COMTE	149	1 Présentiel de 7h00 + 14h00 e-learning = 420 € HT 1 Présentiel de 7h00 + 7h00 e-learning = 320 € HT 1 Présentiel de 7h00 + 7h00 e-learning en résidentiel = 400 € HT 1 Présentiel de 7h00 sans e-learning = 260 € HT					
BRETAGNE	54 (cotisation : 30 €, accès bibliothèque : 20 €)	1650		520		340	340
CHAMPAGNE	20	205		205		205	205
CORSE	89	1440					
GUADELOUPE	128	OPCA : 360		OPCA : 400		OPCA 1500/semaine	350 (OPCA)
Subvention annuelle de 2 000 euros à l'ANECS							
LILLE NPC	74	266		399		133	133
LIMOGES	55	300		450		150	150
LORRAINE	55	200		200		200	200
MARSEILLE PACA	99	1476,72 TTC Notre politique tarifaire reste inchangée pour permettre à un plus grand nombre de cabinet d'embaucher des stagiaires					
MARTINIQUE	254	450/j		900		NC	370
MONTPELLIER	59	160		160		160	270
NORMANDIE	214	Formations prises en charge par le CRO		420		220	220
ORLEANS	68	NC		NC		95	95
PARIS IDF	50 674 euros incluant l'accès à bibliothèque	550		350		250	250

	Cotisation administr.	Formations Expertise comptable et Conseil Montant HT par cycle	Formations audit/CAC Montant HT par cycle	Techniques de révision Montant HT/jour	Journées libre Montant HT/jour
PAYS DE LOIRE	122	28€ HT/heure	28€ HT/heure	28€ HT/heure	28€ HT/heure
PICARDIE	NC	NC	NC	NC	NC
POITOU-CHARENTES VENDEE	120	400	600	200	200
REUNION	180	392	392	NC	392
RHONE ALPES	79	168	400	200	200
TOULOUSE MIDI PYRENEES	174	195/j	230/j	160	160
	Afin d'attirer le plus grand nombre d'Experts-Comptables stagiaires dans notre profession, nous avons fait le choix de proposer des tarifs modérés pour les journées obligatoires de formation. Nous avons mis en place en 2015, la facturation des formations E-Learning sur la base d'un forfait (Présentiel et E-Learning) de 195€HT/jour intégrant 35€HT pour la partie E-Learning de 7h.				

Annexe 1 Préparation aux UE 1 et 4 du DSCG

ALSACE	Sessions intensives de préparation à chacune des UE 1 et 4 (20h/UE) en septembre 2017 en partenariat avec l'Ecole de Management de Strasbourg -EMS-.
AQUITAINE	Proposée par l'IAE
LILLE NPC	4 demi-journées d'aide à la préparation/UE
MARSEILLE PACA	Oui
MONTPELLIER	Organisée deux années de suite mais annulée par manque de participants
ORLEANS	Formations prises en charge intégralement financièrement. Elles débutent cette année
REUNION	Partenariat avec AXEDEC Formation à Saint Denis de la Réunion
RHONE ALPES	Par le biais du CREF

Annexe 2 - Mémorialistes

	Prix accès e-learning	Envoi des revues de la profession		Autres services proposés (documentation, invitations) inclus dans la facturation	Préparation au DEC
		SIC	RFC		
ALSACE	0	non	non	La NEWS (envoi trimestriel) et l'E-News (envoi mensuel). Envoi des circulaires concernant la formation « préparations aux épreuves du DEC » et invitations à certaines manifestations de l'Ordre.	Programme CFPC + programme régional
AQUITAINE	49	non	non		1 journée d'accompagnement, choix du sujet et notice du mémoire et 20 heures, parcours mémoire individualisé : rédiger votre notice et votre mémoire
AUVERGNE					Programme régional
BOURGOGNE FRANCHE-COMTE	42	non	non	Invitations AG, manifestations du CRO et des CRCC	Préparation à la notice et au plan détaillé (3j+2j)
BRETAGNE	32	non	non	Accès à la plateforme gratuit pendant 2 ans + "service après vente" du contrôleur de stage	Programmes proposés par l'ANECS et l'IGR (univ. Rennes 1)
CHAMPAGNE	32	oui	non	Invitations AG, manifestations professionnelles, revue "Expression"	
CORSE	0				
GUADELOUPE		non	non		Programme CFPC
LILLE NPC	32	oui	non		Coaching mémoire (FAROEC)
LIMOGES	NC	non	non	Invitation aux manifestations, envoi catalogue formation IRF	Programme CFPC + programme régional
LORRAINE	32	non	non		
MARSEILLE PACA	34,30	non	non		Programme régional
MARTINIQUE	0	non	non		Programme CFPC
MONTPELLIER	35 + 20 pour accès EL	oui	oui	ECOZOOM, Lettre d'information du CRO, invitation AG	Programme CFPC (6 formations sur 7) + programme régional

	Prix accès e-learning	Envoi des revues de la profession		Autres services proposés (documentation, invitations) inclus dans la facturation	Préparation au DEC
		SIC	RFC		
NORMANDIE	0	non	non	Invitation AG, manifestations professionnelles	
ORLEANS	10	oui	non	Invitations AG + évènements CRO	Programme CFPC
PARIS IDF	Inclus dans la cotisation annuelle				Programme ASFOREF
PAYS DE LOIRE	0	non	non		Programme CFPC + programme régional
PICARDIE	NC				
POITOU-CHARENTES VENDEE	NC				Programme CFPC
REUNION	32	non	non		Programme CFPC AXEDEC Formation
RHONE ALPES	50	oui	oui		Programme régional + CFPC + coaching mémoire
TOULOUSE MIDI PYRENEES	0	non	non		
	Des sessions intensives de préparation au DEC sont organisées à l'initiative de l'ANECS régionale. Le CROEC de Toulouse Midi-Pyrénées, l'AREC MP (Association des retraités EC-CAC Midi-Pyrénées) et l'ANECS proposent le coaching mémoire aux Mémorialistes ayant obtenu l'agrément du sujet du Mémoire. Depuis 2012, nous avons organisé 12 sessions de coaching mémoire et plus de 110 mémorialistes ont été coachés. Les retours des appréciations de la part des mémorialistes sur ce dispositif sont particulièrement favorables.				

Annexe 3 - Indemnisation des contrôleurs de stage

	Suivi du stage	Animation journées de regroupement
ALSACE	950 euros/HT jour (4 jours d'animation)	
AQUITAINE	Lors du recrutement des contrôleurs de stage, le CRO insiste sur le caractère bénévole ou quasi bénévole de leurs interventions et sur l'éthique qu'ils doivent transmettre. Pas de demande particulière des contrôleurs de stage	650 euros/jour de regroupement
AUVERGNE	250 euros/ECS/an	500 euros/jour
BOURGOGNE	Pas d'indemnisation	950 euros/jour
BRETAGNE	365 euros/an	730 euros/jour
CHAMPAGNE	Pas d'indemnisation	800 euros/jour
CORSE	150 euros	560 euros/jour
GUADELOUPE	Pas d'indemnisation	400 euros/jour
LILLE NPC	Pas d'indemnisation	1000 euros
LIMOGES	Pas d'indemnisation	EC 620 euros/jour + prise en charge des frais de déplacement et d'hébergement
LORRAINE	Suivi EL + rapports semestriels : 500 euros/an	850 euros/jour
MARSEILLE	967 euros (voir MF Garnier) Le CRO s'efforce de conjuguer une politique tarifaire stimulante avec les contraintes budgétaires	
MARTINIQUE	Pas d'indemnisation	950 euros/jour
MONTPELLIER	150 euros/an/ECS	950 euros/jour
NORMANDIE	Rémunération établie selon le nombre de jours de formation/an 1 ^{ère} A : 6 930 euros, 2 ^{ème} A : 7 920 euros, 3 ^{ème} A : 8 580 euros	
ORLEANS	100 euros/ECS/an Réflexion sur la revalorisation du suivi car temps à passer significatif	700 euros/jour
PARIS IDF	760 euros/an	760 euros/jour
PAYS DE LOIRE	100 euros/stagiaire	925 euros/jour
PICARDIE	NC	NC
POITOU	Pas d'indemnisation	925 euros/jour
REUNION	100 euros/an/stagiaire	900 euros/jour
RHONE ALPES	Pas d'indemnisation	500 euros/jour
TOULOUSE MIDI PYRENEES	Pas d'indemnisation	550€ HT. Toutes les formations sont animées en binôme.

Annexe 4 – Liste des contrôleurs de stage par région

ALSACE	Franck	NAFFIEN	MARSEILLE PACA	Carine	RIGAUD
AQUITAINE	Bertrand	LAFFORT	MARTINIQUE	Vincent	LACOSTE
AUVERGNE	Nathalie	MOURLON	MONTPELLIER	Anne	DIDERON
BOURGOGNE-FC	Odile	BARBE	NORD-PAS-DE-CALAIS	Boris	LELAURE
BRETAGNE	Jean-Maurice	MAJOU	NORMANDIE	Nicolas	COLBOC
CHAMPAGNE	Pierre	MATHY	ORLEANS	Christine	ESQUERRE
CORSE	Marie Josée	CASANOVA	PAYS DE LOIRE	Grégoire	BUNOT
GUADELOUPE	Jocelyn	ITALIQUE	PICARDIE	Damien	MAGNY
LA REUNION	Sandrine	BIANCHI	POITOU CHARENTES	Stéphane	REMAUD
LIMOGES	François	LAMBERT	RHONE-ALPES	Joseph	TRICOLI
LORRAINE	Grégoire	COLLOT	TOULOUSE-MIDI-PYRENEES	Freddy	NICOLAS
PARIS IDF	Isabelle	PECHART			
	Marc	BEAUVAIS			
	Gilles	BRUAND			

Annexe 5 - Commentaires du contrôleur principal du stage

Relevé des principaux commentaires annexés aux comptes rendus annuels des contrôleurs principaux du stage.

Alsace – Franck NAFFIEN

L'année 2017 a connu d'importants changements dans l'organisation et le suivi du stage suite au départ à la retraite fin 2016 de la permanente en charge du suivi des experts-comptables stagiaires. Le suivi des obligations des stagiaires et les relances sont désormais effectués par Charlotte MERCIER tandis que le volet facturation et relations avec les OPCA est géré par Céline PUPIL. L'organisation matérielle des journées en présentiel est pour sa part réalisée par l'équipe de permanents qui effectue déjà ce point pour la formation continue du CFPC Alsace et qui est encadrée par Véronique SCHANDEL.

Nous avons également instauré à compter de 2017 de nouvelles règles de suivi et de relance. Ainsi, les expert-comptables stagiaires doivent désormais présenter un document de suivi de leur e-learning lors de leur entrée en salle au début de la journée de présentiel correspondante. Un stagiaire qui n'aurait pas effectué son e-learning à au-moins 80% verra son accès à la salle refusé par l'animateur, son maître de stage étant immédiatement averti par le CROEC avant que le stagiaire ne quitte le lieu de la formation, et une pénalité de 150 € est facturée au cabinet. La procédure étant nouvelle, la 1ère journée de présentiel a bénéficié d'une mesure de tempérament, les stagiaires défaillants recevant un simple avertissement. À ce jour aucun stagiaire ne s'est vu interdire d'accéder à la salle.

Les relances des experts comptables sont désormais effectuées par Charlotte MERCIER selon la règle déjà évoquée, à savoir :

- Relance n°1 : rappel des obligations manquantes
- Relance n°2 : convocation du stagiaire devant le contrôleur principal du stage
- Relance n°3 : convocation du stagiaire et de son maître de stage devant le vice-président Formation du CROEC

... sans compter la convocation devant le CRS dans les cas les plus extrêmes.

Les échéances des relances sont trimestrielles.

Les 1ères relances n°1 ont été effectuées avant les congés d'été, les 1ères convocations devant le CPS seront effectuées à la rentrée (septembre 2017).

Je constate de nombreuses interrogations de la part des stagiaires concernant les rapports semestriels. Bien que l'ANECS propose des interventions sur ce sujet, les questions aux contrôleurs sont nombreuses lors des journées en présentiel. Il me paraît judicieux d'intégrer dans le cursus une partie e-learning traitant du rapport semestriel (formalisme, contenu, objectifs, ...) dans l'e-learning et de prévoir ½ heure sur le sujet avec quelques diapositives à projeter lors de, par exemple, la 4ème journée en présentiel de la 1ère année de stage. Ce temps y est actuellement déjà consacré en pratique lors de la partie "point sur le stage". Un support serait apprécié de tous.

Enfin, je regrette que les contrôleurs de stage n'aient pas accès au téléchargement gratuit des mémoires du DEC au même titre que les experts comptables stagiaires. Ceci leur permettrait de mieux orienter parfois les stagiaires dans leurs recherches de sujet ... et de s'assurer que certains rapports semestriels ne sont pas un simple copier-coller simplifié d'un mémoire !

A propos d'outils, il me paraît judicieux de mettre à disposition des CROEC (voire idéalement les contrôleurs de stage) d'un outil anti-plagiat. En effet je constate une véritable recrudescence de ce phénomène, ce qui est bien regrettable. On a parfois l'impression de jouer au chat et à la souris avec les

stagiaires sur ce point. Et cela peut aussi leur être préjudiciable lors de la phase rédactionnelle de leur mémoire.

Enfin, nous sommes désormais passés à la dématérialisation des fiches annuelles de suivi d'activités, de suivi des formations, et des rapports semestriels.

Les supports de formation seront dématérialisés à partir du 18 septembre 2017.

Pour finir je tiens à souligner la très forte implication de l'ensemble des acteurs du stage (contrôleurs, animateurs, permanents, membres du CRS) et profite du présent rapport pour les en remercier vivement.

Aquitaine – Bertrand LAFFORT

Le déroulement du stage est cadré.

Les exigences de respect des règles sont comprises par les stagiaires.

La mise en place d'un logiciel de contrôle de plagiat permet de s'assurer du non plagiat des rapports remis.

Reste à définir la nouvelle organisation qu'il sera nécessaire de mettre en place une fois la fusion des régions achevée.

Auvergne – Nathalie MOURLON

La taille de notre région (Auvergne non rattachée à Rhône Alpes) nous permet d'assurer un suivi de proximité, et par voie de conséquence de limiter les comportements laxistes. Notre profession a connu la révolution de la génération Y mais aborde désormais la révolution de la génération Z, porteuse de nouveaux comportements, à intégrer dans le management du stage.

Concrètement, en Auvergne, nous nous employons à inculquer l'exigence dès l'entrée en stage

Bourgogne Franche-Comté - Laurent PROST

✘ Nous réunissons deux fois par an les stagiaires de 1^{ère} année, après leur inscription, afin de leur présenter, d'une part, le déroulement du stage d'expertise comptable et, d'autre part, l'organisation des formations présentielles et e-learning.

✘ Depuis 2013, afin de suivre au mieux les rendez-vous semestriels entre stagiaires et contrôleurs, il a été mis en place la « fiche de liaison » entre les Stagiaires et le Service du Stage.

Cette fiche est complétée par les stagiaires : dates d'envoi des fiches semestrielles + rapports, dates de rendez-vous avec les Contrôleurs.

L'efficacité de cette procédure a été remarquée avec des rencontres stagiaires/contrôleurs plus régulières.

✘ Séminaire de préparation à la notice :

Ce séminaire de 3 jours en juillet + 2 jours en octobre permet d'accompagner les mémorialistes dans la rédaction de leur notice.

Au cours de la première phase, Martial CHADEFaux, Président du jury du DEC, intervient afin de donner aux Stagiaires des indications sur la préparation du mémoire, les techniques d'organisation du travail, le contenu du plan, de la notice et les principes de rédaction. Cette formation est complétée par un focus sur l'optimisation de Word pour une présentation soignée et dynamique de la notice (utilisation des feuilles de style, génération automatique du sommaire, génération automatique du plan détaillé, insertion de tableaux/graphiques provenant d'Excel ou de Powerpoint...).

Puis, des rendez-vous avec des experts-comptables sont organisés afin d'évaluer et préciser le sujet du mémoire et le plan de la notice.

L'été est mis à profit par les stagiaires pour rédiger leur notice qui sont transmises à tous les Experts-Comptables présents lors de la deuxième phase de 2 jours en octobre.

Pour clore ce séminaire, Martial CHADEFaux rencontre à nouveau chaque stagiaire pour faire le point d'avancement de sa notice.

Un compte-rendu des travaux des stagiaires durant les 5 jours de séminaire est adressé aux maîtres de stage afin que ceux-ci mesurent l'avancement des travaux et l'implication des Stagiaires.

- ✘ Le Conseil régional maintient son aide aux sections Bourgogne et Franche-Comté de l'ANECS. Depuis 2012, des réunions de travail sont organisées le samedi matin afin d'aider les stagiaires dans leur recherche d'un sujet de mémoire, dans leur projet de notice, et, pour les plus avancés, dans la rédaction de leur mémoire.
A chaque rencontre, une petite dizaine de stagiaires sont présents, accompagnés d'un ou plusieurs Experts-Comptables pour les guider.
Ont également été organisées des soirées d'information sur la rédaction des rapports de stage (thèmes, modalités, contenu).
- ✘ Afin que les stagiaires apprennent à mieux se connaître et à constituer leur réseau professionnel, deux journées de formation se déroulent en séminaires résidentiels. Au printemps 2017, les sessions résidentielles des stagiaires de 1^{ère} et 2^e années ont eu lieu en même temps, afin de permettre la réalisation d'une soirée conviviale commune contribuant à décloisonner ainsi les stagiaires par année.
Ces sessions permettent également de faire un point avec les stagiaires sur leurs obligations liées au stage et de les inciter à formaliser leur mémoire dans les meilleurs délais.
- ✘ Nos relations avec les Compagnies régionales des commissaires aux comptes de Besançon et de Dijon sont excellentes. Les co-maîtrises mises en place se déroulent normalement. La signature des fiches générales de synthèse, effectuée par les présidents des Institutions, ne rencontre pas de difficultés.

Bretagne – Jean-Maurice MAJOU

On peut noter deux évolutions contradictoires :

- d'une part, la forte augmentation du nombre des demandes de délais supplémentaires ou de prolongation de stage,
- d'autre part, l'apparition de demandes pour effectuer le stage en deux ans.

Sur ce dernier point, j'é mets des réserves compte tenu du temps que le stagiaire doit consacrer à sa formation tout en occupant, en règle générale, un poste d'encadrement au sein du cabinet.

Enfin, au cours de la dernière période nous avons été amenés à prononcer des invalidations de stage pour des personnes ayant effectuées les trois ans de stage et ayant bénéficiées de deux prolongations alors que les obligations restant à accomplir étaient mineures : manque d'un rapport semestriel, validation d'un ou deux e-learning.... Ce phénomène concerne essentiellement des femmes ayant rejoint des entreprises.

Concernant la dématérialisation, nous attendons avec impatience la mise en place d'une plateforme pour le dépôt et la gestion des documents de stage.

Champagne – Pierre MATHY

Le nombre de stagiaires en première année est en légère baisse.

Il y a 14 stagiaires en première année, 18 en seconde et 16 pour la troisième année. Cependant, parmi les 14, cinq avaient encore le DSCG incomplet.

La région comptait aussi 55 mémorialistes.

Cela laisse supposer que les stagiaires, une fois qu'ils sont en possession de leur attestation de fin de stage, attendent plusieurs années avant de passer les épreuves du DEC.

Ce n'est pas le discours qui est tenu par les contrôleurs de stage. Il faudra encore insister pour motiver les mémorialistes pour qu'ils passent les épreuves du DEC dès la fin de leur stage.

Corse – Marie-Josée CASANOVA

Le stage se déroule toujours dans de bonnes discussions avec, pour les troisièmes années, des stagiaires qui ont validé leur notice et beaucoup ayant un thème ou un sujet, contrairement aux autres années.

La Réunion – Sandrine BIANCHI

Le stage à La Réunion se déroule dans de bonnes conditions grâce à l'investissement de tous les acteurs concernés : les permanents, les contrôleurs de stage et les CRS.

La journée du stagiaire est organisée tous les 2 ans et est obligatoire à la réunion. Elle permet un échange entre les contrôleurs et les stagiaires et également un retour d'expérience des professionnels vers les stagiaires, et des « 3ème année » vers les « 1ère année ».

Une communication orale vers les maîtres de stage pourrait être mise en place afin de rappeler les obligations de ces derniers. Ils ne signent aujourd'hui que la charte mais il manque une communication sur l'esprit du stage.

Au niveau national, je n'ai pas encore pu me rendre compte à titre personnel, mais Gilbert Barré mon prédécesseur souhaiterait une harmonisation des pratiques régionales afin de faciliter les transferts de dossiers d'une région à une autre et crédibiliser certaines sanctions pouvant être mal interprétées par les stagiaires concernés.

Un guide du stage est certainement utile pour favoriser l'harmonisation des pratiques.

Marseille PACA – Carine RIGAUD

La visite de personnalités proches de la profession lors des journées présentielle est très appréciée des stagiaires.

Les sessions intensives de préparation aux UE1 ET UE4 a été suivi par seulement une quinzaine de stagiaires alors que nous comptons 121 stagiaires en DSCG incomplet.

Cette année il a été délivré 6 prorogations d'attestation de fin de stage sur 20 éligibles

Et 9 stagiaires sont en situation de prolongation dont 4 stagiaires déjà réinscrits sur 1 an de stage.

Nous remarquons depuis quelques années un comportement assez passif et attentiste des stagiaires qui paraît incompatible avec l'exercice d'une profession libérale

La lourdeur administrative de la gestion du stage s'aggrave alors que nous sommes dans une période de simplification.

Montpellier – Anne DIDERON

Pour permettre le bon déroulement du stage, nous organisons 2 journées d'accueil par an, à laquelle participent les nouveaux stagiaires, les maîtres de stage, les contrôleurs adjoints, l'Anecs, Formega ainsi que les élus du CROEC et des CRCC. Nous faisons participer les stagiaires à l'assemblée.

Nous avons réuni les contrôleurs adjoints. Ce fut l'occasion d'échanger avec eux sur l'organisation retenue dans notre région, à savoir un nombre réduit de stagiaires par contrôleurs (6 stagiaires en moyenne) ce qui permet un suivi plus personnalisé et une disponibilité plus importante.

Nous accentuons nos efforts pour accompagner les stagiaires en cours de stage : suivi des échéances, relances, prise en compte des particularités, coaching mémoire... L'objectif est de les aider à obtenir l'attestation de fin de stage à l'issue des 36 mois réglementaire.

Normandie – Nicolas COLBOC

Le CRS souhaite sensibiliser les stagiaires à la rigueur du stage. En 2017, et pour la première fois, le CRS a prononcé des invalidations partielles du stage pour retard dans la production des fiches annuelles et/ou des rapports semestriels.

Dans cette logique, il sera rappelé aux stagiaires qu'il est impératif de consulter la formation e-learning préalablement aux formations en présentielle, sous peine de se voir refuser l'accès aux journées en présentielle.

Ces démarches ont pour objectif de faciliter le travail administratif de la permanente de l'Ordre d'une part et de permettre aux stagiaires d'optimiser leurs formations d'autre part.

En 2017, la réunion de présentation du stage aux inscrits en première année sera concomitante avec la réunion des contrôleurs de stages et des maîtres de stage afin de faciliter les échanges, le dialogue et la présentation des différents intervenants. Ce moment de convivialité sera l'occasion de présenter les locaux de l'Ordre et une intervention du Président du Conseil régional est prévue. Une intervention de l'ANECS sera également à l'ordre du jour.

Les formations pour DSCG incomplet n'ont pas pu être mises en place cette année. Le projet est à l'étude pour l'année prochaine.

Des difficultés sont à prévoir dans le recrutement de contrôleurs de stage. Ce sujet devra faire l'objet d'un suivi dans les prochains mois.

Orléans – Christine ESQUERRE

Nous constatons cette année une augmentation nette des inscriptions après « un creux » sur l'année précédente. Les stagiaires sont plutôt motivés mais ont du mal, pour certains, à remplir leurs obligations dans les temps, surtout concernant les rapports de stage. Nous invalidons plus ces dernières années qu'auparavant. Nous avons mis en place des formations totalement prises en charge pour les UV du DSCG, le nombre d'inscrits sans le DSCG complet étant encore important.

Nous animons avec l'ANECS une soirée DEC'EXPERIENCE pour motiver les candidats à préparer le DEC, ceci en octobre.

Paris-Ile-de-France – Isabelle PECHART, Marc BEAUVAIS, Gilles BRUAND

L'année a été marquée par le décès brutal du contrôleur principal depuis 19 ans, Serge Laviale. Il a été remplacé par trois contrôleurs principaux depuis le 1er janvier afin de permettre d'absorber l'ensemble des missions sur la région Paris-Ile de France. La mise en place de cette nouvelle organisation s'est faite sans difficulté d'adaptation, de nouvelles formes d'animation des journées stagiaires ayant même pu être mises en place avec succès grâce aux évolutions voulues par le président du CRO.

Il ressort des dossiers en souffrance post 3 ans de stage qui sont en nombre relativement important, un procès de suivi plus systématique devant être mis en place prochainement.

Poitou Charentes Vendée – Stéphane REMAUD

Nouveau contrôleur principal, je n'ai pas de commentaires particuliers.... On notera tout de même une dégradation de la qualité des rapports semestriels, associé à un manque de rigueur du stagiaire dans le suivi de sa formation.... Et les maîtres de stage sont.... très peu présents.

Rhône-Alpes – Joseph TRICOLI

Des actions visant à développer la communication sur le dispositif coaching mémoire proposé par l'ARECRA sont menées depuis l'année dernière.

Animation par le contrôleur principal du stage (formateur ordinal et examinateur au DEC) dans le cadre de l'ANECS de trois matinées (samedi) de formation, l'une relative aux rapports de stage, les deux autres plus longues consacrées aux épreuves du DEC. Ces formations rencontrent un important succès.

Lors de la journée d'accueil des nouveaux stagiaires, l'accent a été mis (communément par le président du CRS et le contrôleur principal du stage) sur les risques encourus (en particulier au niveau de l'acquisition d'une compétence solide et la préparation au DEC, notamment l'épreuve du mémoire...) par les stagiaires qui seraient tentés de changer trop souvent de maître de stage (plusieurs fois au cours d'une même année). Ce phénomène reste cependant, encore assez limité.

Communication spécifique du contrôleur principal du stage lors de la journée consacrée à l'accueil des nouveaux inscrits à l'Ordre et à l'assemblée générale régionale de l'Ordre afin de stimuler les vocations et de présenter la fonction de contrôleur adjoint de stage.

Toulouse Midi Pyrénées – Freddy NICOLAS

- Nous constatons une diminution des inscriptions pour 2017 qui, à ce jour, s'élèvent à 65 contre 84 inscriptions à la même époque en octobre 2016.
- L'effectif des contrôleurs adjoints reste stable à 20 avec 1 seul remplacement en cours d'année 2017 et une répartition hommes/femmes de 14/6.
- Le nombre d'ECS ayant un DSCG incomplet reste à un niveau significatif et nécessite un suivi plus important du CROEC (22 DSCG incomplet sur 133 ECS Cycles 1 et 2).
- Concernant le suivi des E-Learning par le contrôleur adjoint, il serait souhaitable d'envoyer automatiquement sur l'adresse mail de chaque contrôleur :
 - o la validation ou pas du test E-Learning pour chacun des stagiaires,
 - o une fois par trimestre, sous forme d'un tableau de bord, la situation de chaque ECS concerné au regard de son avancement sur la réalisation des E-Learning.
- Les contrôleurs adjoints souhaiteraient que les journées de formations portant sur le commissariat aux comptes soient homologuées.
- Projet d'organiser d'une journée de formation pour les contrôleurs sur les techniques d'animation.
- La feuille d'appréciation dématérialisée nous prive de l'évaluation « à chaud » porteuse d'enseignements pour l'équipe d'animateurs (qui interviennent en binôme). De plus, pas de visibilité sur le taux de réponse.
- Le test d'évaluation réalisé en fin de journée permettait de faire une bonne synthèse et de revenir sur les faits importants.